**Guide sur le Plan de Passation des Marches**

Dans le cadre de la préparation du projet et avant la négociation de la subvention, le bénéficiaire est tenu de soumettre un plan de passation de marchés pour une période de 18 mois à approbation de l'ACBF. Chaque année le bénéficiaire doit mettre à jour son plan de passation des marchés et le soumettre à l'approbation de l'ACBF.

Le plan de passation de marchés donne en détail la description des articles à acheter, les coûts estimatifs, les méthodes de passation des marchés, les parties prenantes et le calendrier de passation de marchés pour chaque activité.

Quoi, Comment, Qui, Quand, Où

Quoi - Quels articles, grand, petit

Comment - Quelle méthode doit on utiliser pour le marché

Qui - Allocation des rôles, L’analyse vs l’Approbation

Quand - Lancer les activités

Ou - Localisation géographique

**Le contenu du plan de passation des marches**

Le PPM contient les éléments suivantes ;

1. Deux sections de catégories de PPM; Section I - Biens, Travaux et Services autre que les services de consultance ; et Section 2 – Service de Consultance – **il faut planifier chaque activité sous la bonne catégorie puisque chaque catégorie contient ses propres méthodes de sélection et ses propres seuils.** Chaque section contient un tableau qui souligne les méthodes de PPM et les seuils d’utilisation de la méthode et pour la revue Préalable / Ex-post[[1]](#footnote-1) que s’appliqueront à tous les articles que seront planifies sous cette section.[[2]](#footnote-2)
2. Description des articles à acheter.
3. Méthode proposée de Passation de marchés /de Sélection
4. Coûts estimatifs des articles
5. Exigences de revue préalable de l’ACBF (Revue Préalable ou Ex-Post)
6. Calendrier des acquisitions / processus de sélection pour chaque activité, y compris la date d'attribution du contrat prévue.
7. Disposition de suivi du plan prévu par rapport aux réalisations

**Préparation du plan de passation de marchés – Quels sont les outils nécessaires ?**

* Rapport d'évaluation du projet
* Accord de subvention
* Directives de passation de marchés pour les bénéficiaires des subventions de l’ACBF
* PTBA –Comprendre les activités du projet, les coûts estimatifs et le chronogramme
* Bonne compréhension des méthodes de passation des marchés et les procédures connexes
* Bonne catégorisation des activités en biens, travaux, Services autre que les services de consultance et services de consultation
* Connaissance des seuils de passation des marchés dans le cadre des différentes méthodes de passation des marchés
* Connaissance des seuils nécessitant une revue préalable

**Catégorisation des activités de passation de marchés**

1. Déterminer la nature des articles à acheter – C’est-à-dire identifier les biens, travaux et services / services de consultation de l’énoncé budgétaire (ref l’animation ci-joint pour les définitions de ces catégories d’articles).
2. En règle générale, les biens, les travaux et les services autres que les services de consultance, sont regroupés séparément des services de consultants car il existe des méthodes de passation des marchés spécifiques identifiées pour chaque groupe.
3. Les coûts opérationnels comme par exemple les services publics, les renouvellements de licences, les abonnements, les enquêteurs, contrats d’entretien, etc. ne figurent pas sur le plan parce qu’ils sont pris en charge par les directives opérationnelles.
4. Consolider les articles similaires e.g. ordinateurs, imprimante, photocopieuse dans une seule activité.

**Préparation du Plan**

1. Apres avoir déterminé la nature des biens ou services à acquérir, établir le budget l’activité réel des produits ou services désignés. Pour les services de consultation, le montant prévu sur le plan de passation des marchés c’est pour les honoraires seulement. Les frais accessoires tels que les frais de voyage et d’hébergement ne devraient pas être inclus dans le montant prévu.
2. Ayant identifié et défini la nature de l'acquisition, insérez la description des biens ou des services connexes dans la section pertinente du plan de passation des marchés, avec chaque activité sur sa propre ligne.
3. Afin de déterminer le budget et la méthode de passation des marchés pour le marché prévu, il est utile de rédiger les spécifications techniques de biens/travaux/services, ou les termes de référence pour les services de consultance et d'entreprendre une certain étude de marché sur les prix / honoraires en vigueur pour les biens ou les services. Les Termes de référence provisoires seront également utiles à fins de déterminer si le projet a besoin de contracter cabinet ou bien consultant individuel.
4. Apres avoir noté la description de l’article à acquérir et le budget prévu, il faut insérer la source de fonds (c’est-à-dire le bailleur de fonds). Pour les activités finances par l’ACBF, il faut insérer ACBF sous cette colonne.
5. Noter sur le plan si l’activité c’est pour la revue Préalable ou Ex-Post de l’ACBF, selon le budget prévu et les seuils indique sur le plan.[[3]](#footnote-3)
6. Afin de compléter la calendarization du plan, il faut consulter le plan annuel de travail, pour déterminer la période requise pour l’attribution du contrat de chaque activité. Le projet devrait permettre assez de temps entre cette date et le lancement du processus de PPM, tenant compte du temps qu’il faut pour compléter tous les processus de PPM selon la méthode. Insérer donc les dates correspondantes a cette calendarization sous colonnes 10, 11, 12 (Section 1 – Biens, Travaux, Services) et sous colonnes 8, 9, 10 (Section II – Services de Consultance).
7. Sous la colonne titré ‘ Commentaires’ if faut noter les commentaires pertinentes a l’attention de l’ACBF comme par exemple, la justification de l’emploi de la méthode de Contrats Directs ou Sélection à partir d’une source unique, pour soutenir pourquoi ces méthodes ont été choisi puis qu’elles ne sont pas encouragées.

1. Seuil pour la revue Préalable /Ex-post de l’ACBF – Pour tout article dont le budget prévu dépasse le montant tel comme défini sous le tableau pour chaque méthode, il faut soumettre le processus de ppm a l »ACBF pour l’analyse et approbation. Les articles dont le budget prévu c’est moins du seuil tel comme défini sous le tableau pour chaque méthode, sont pour la revue ex-post de l’ACBF (Conf. Animation ci-joint) [↑](#footnote-ref-1)
2. Seuil d’utilisation – C’est la limite pour l’utilisation d’une certaine méthode. E.g. la limite pour l’utilisation de la méthode de « consultation des Fournisseurs », c’est USD 50,000. Donc cette méthode ne s’applique que pour les articles ou le budget prévu ne dépasse pas USD 50,000. [↑](#footnote-ref-2)
3. Il convient de noter que, même après approbation de l'ACBF du plan, le projet doit encore obtenir la Non Objection l'ACBF pour tous les contrats directs ou de contrats de sélection a partir d’une source unique lors du lancement de processus. Ces deux méthodes sont pour l’examen préalable selon les seuils tels comme prescrits sur le plan. [↑](#footnote-ref-3)